



La Griffe Syndicale

Feuille d'infos syndicale du SYNDICAT UNIFIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS – SUB TP Bretagne
De la CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL - CNT
N°3, mars 2016

DIFFERENCES DE CLASSES

Fonction Publique

Minimum mensuel :
1430,76€ bruts (indice majoré 309)
Seuil d'assujettissement à la contribution de solidarité :
1430,76€
Supplément familial de traitement :
- 1 enfant : 2,29€
- 2 enfants : 10,67€. 3% du salaire
- 3 enfants : 15,24€. 8% du salaire
- par enfant supp. : 4,57€ 6% du salaire.

Chômage partiel :

Depuis l'instauration de la loi sur «la sécurisation de l'emploi» les différentes indemnités dues au chômage partiel (allocation spécifique, APLD, etc...) ont été fusionnées. Le/la travailleur/euse perçoit une seule indemnité horaire égale à :
- 70% de la rémunération brute qu'il/elle aurait perçu s'il/elle avait travaillé à temps plein.
- 100% de sa rémunération nette s'il/elle suit une formation pendant les heures chômées.
- Minimum horaire :
7,23€ (entreprise de plus de 250 salarié-e-s)
7,74€ (moins de 250 salarié-e-s)

Plafond SS :

3129€/mois et
37548€/an

POUR 2016

C'est du salaire qu'il nous faut !

La crise n'en finit pas pour les travailleurs !

Le patronat licencie encore et encore ! Le chômage augmente toujours – au 6 janvier 2016, 6 475 100 chômeurs, toutes catégories confondues, sont inscrits à Pole Emploi, c'est 300 000 de plus entre 2014 et 2015 – et ce malgré les manipulations gouvernementales pour en réduire l'ampleur : contrôle et exclusion, stages et formations bidons, nouveaux calculs...

Le patronat poursuit et accentue son chantage à l'emploi pour ceux et celles qui ont encore un boulot, pour allonger le temps de travail de 35h à 37, 39h, gratuitement ! Comme dans l'automobile, chez SMART ou Daimler France... **C'est encore travailler plus pour gagner moins !**

Alors que tous les chiffres fournis par les enquêtes et statistiques montrent à l'évidence, que dans le même temps, **les riches deviennent de plus en plus riches** – 1% de la population mondiale possède autant que les 99% restants – que le patronat et les actionnaires accroissent leurs profits – 78 milliards d'euros pour 2015 pour les 40 entreprises du CAC 40, en hausse de 20% ! - et les richesses s'amoncellent dans les mains de quelques uns – en France, 54% de l'augmentation des richesses entre 2000 et 2015 ont été accaparées par les 10% les plus riches⁽¹⁾ ...

Pendant que les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux – 1 million de travailleurs gagnent à peine plus de 800 E par mois – que la moitié des salariés (employés et ouvriers) gagnent moins de 1675 E brut par mois (INSEE 2014), que les salaires stagnent depuis plusieurs années, réduisant d'autant notre pouvoir d'achat, sans même pouvoir jamais compenser les multiples augmentations des produits et des services de premières nécessité, eau, gaz, électricité, essence, transport, logement... En 2015 la France comptait entre 5 et 9 millions de pauvres, 2 millions de personnes vivent avec moins de 607 E par mois, 3,5 millions sont des mal-logés, 3,9 millions bénéficient de l'aide alimentaire...⁽²⁾

Il faut que cela cesse !

L'argent existe, il est là sous nos yeux, il est le fruit de notre travail !

Pour 2016, une priorité, reprendre la lutte pour l'augmentation des salaires.

→ Pour améliorer nos conditions de vie

→ Pour le bien être de nos enfants

→ Pour bénéficier des richesses que nous avons produites et qui nous

reviennent

→ Pour réduire les inégalités sociales et la pauvreté qui en découle

→ Pour profiter des plaisirs de la vie !

Pour 2016 un seul mot d'ordre :

AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES

1-Rapport OXFAM pour le forum Davos de 2016

2-Observatoires des Inégalités